



**Caisse des Dépôts et
Consignations du Bénin**

Une année de mise en route de l'institution...

RAPPORT ANNUEL **2020**

> J u i n 2 0 2 1



Au cœur du Développement du Bénin...

**la CDC Bénin, institution publique de financement
est appelée à devenir le levier de développement le
plus puissant de notre pays.**



Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	06
LISTE DES TABLEAUX	07
FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA CDC BENIN AU 31 DECEMBRE 2020	08
COMPOSITION ET ORGANISATION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE AU 31 DECEMBRE 2020	09
RESUME EXECUTIF	10
INTRODUCTION	11
I. ACTIVITES D'INSTITUTIONNALISATION	13
I.1 FORMALISATION ET MISE EN PLACE DES ORGANES DE GOUVERNANCE	14
I.1.1 Formalisation de la caisse	14
I.1.2 Installation des organes de gouvernance	14
I.1.3 Aménagement et équipement des bureaux	14
I.1.4 Mise en place du personnel	14
I.2 MISE EN ŒUVRE DES OUTILS D'OPERATIONNALISATION	15
I.2.1 Elaboration des outils de gestion	15
I.2.2 Mise en œuvre du système d'information	16
I.2.3 Elaboration du plan stratégique	16
II. ACTIVITES DE MOBILISATION ET DE GESTION DES RESSOURCES	17
II.1 MOBILISATION DES ASSUJETTIS ET PARTENAIRES	18
II.1.1 Identification et sensibilisation	18
II.1.2 Mise en place de cadres de partenariat	18
II.2 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES	20
II.2.1 Dépôts et consignations	20
II.2.2 Excédents de fonds de retraite et d'épargne	20
II.2.3 Les prochains chantiers de mobilisation de ressources	20
III. SITUATION FINANCIERE DE LA CDCB	21
III.1 BILAN AU 31 DECEMBRE 2020	22
III.2 COMPTE DE RESULTAT	24
III.3 RATIOS FINANCIERS ET PRUDENTIELS	25

III.3.1 Ratios financiers	25
III.3.2 Ratios prudentiels	26
IV. DIFFICULTES RENCONTREES ET LEÇONS APPRISES	28
IV.1 DIFFICULTES RENCONTREES ET APPORT DE SOLUTIONS	29
IV.2 LEÇONS APPRISES	29
IV.2.1 Renforcement nécessaire des fonds propres de la CDC Bénin	29
V. BONNES PRATIQUES ET PERSPECTIVES	31
IV.1 BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISES	32
IV.1.1 Importante réduction du délai prévisionnel de démarrage des activités	32
IV.1.2 Importante économie sur le contrat de prestation de l'assistance technique à l'opérationnalisation	32
IV.1.3 Premiers effets de la création et l'opérationnalisation de la CDC Bénin	32
IV.1.4 Bonne approche de mobilisation des ressources	32
IV.2 PERSPECTIVES	32
CONCLUSION	34
ANNEXES	35
Annexe 1 : Activités de la Commission de Surveillance en 2020	35
Annexe 2 : Etat de mise en œuvre de la feuille de route	37

Sigles et abréviations

BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CAR	:	Comité d’Audit et de Risque
CDCB	:	Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin
CI	:	Comité d’Investissement
CS	:	Commission de Surveillance
LCR	:	Liquidity coverage Ratio
MEF	:	Ministère de l’Economie et des Finances
MIN	:	Marge Nette d’Intérêt
NSFR	:	Net Stable Fund Ratio
PNB	:	Produit Net Bancaire

Listes des Tableaux

Tableau 1 : Point des conventions signées avec les partenaires

Tableau 2 : Bilan au 31 décembre 2020

Tableau 3 : Compte de résultat

Tableau 4 : Situation de quelques agrégats et ratios financiers au 31/12/2020

Tableau 5 : Les ratios de solvabilité au 31/12/2020

Tableau 6 : Situation des ratios prudentiels au 31/12/2020

Fiche signalétique de la CDC Bénin au 31 décembre 2020



Création	17 octobre 2018
Nomination des membres de la commission de surveillance	13 Novembre 2019
Installation de la commission de surveillance	7 Janvier 2020
Nomination du Directeur Général	8 Janvier 2020
Démarrage des opérations	Juillet 2020
Actionnaire	Etat Béninois
Mission	Intérêt général en appui aux politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités territoriales, notamment en matière de développement économique et social
Vision	CDC Bénin : une institution financière de notoriété internationale, le tiers de confiance de référence et l'investisseur de long terme
Capital	77.625 millions de FCFA
Effectif	Un dirigeant (DG) et 14 agents dont 9 cadres professionnels
Ressources	529.749 millions de FCFA
Total bilan	615.205 millions de FCFA
Résultat net 2020	568 millions

Composition et organisation de la Commission de surveillance au 31 décembre 2020

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

N°	Membre	Fonction	Titre	Comité Audit et Risque (CAR)	Comité d'Investissement (CI)
1	M. Romuald WADAGNI	Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances	Président		
2	M. Abdoulaye BIO TCHANE	Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement	Membre	(Président)	
3	M. Johannès DAGNON	Conseiller Spécial du Président de la République	Membre		(Président)
4	He Gérard GBENONCHI	Président de la Commission des Finances et des Echanges de l'Assemblée Nationale	Membre		X
5	He Dahoga Barthélémy KASSA	Président de la Commission du Plan, de l'Equipeement et de la Production de l'Assemblée Nationale	Membre	X	
6	M. Oumara KARIMOU ASSOUMA	Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique	Membre	X	
7	M. Apollinaire CADETE TCHINTCHIN	Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Membre		X

RESUME EXECUTIF

1. L'opérationnalisation de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDCB) se déroule mieux que la planification initiale. Au cours de cette 1^{ère} année d'exercice, la CDCB après avoir mis en place ses organes de gouvernance et finalisé les formalités juridiques, a procédé à l'aménagement de son siège, au recrutement progressif du personnel, à la sensibilisation des assujettis et démarré les activités de mobilisation de ressources.
2. L'élaboration et l'approbation de diverses politiques, procédures ainsi que la mise en place d'outils de gestion et de contrôle (doctrine d'investissements ; politique de placements ; politique d'investissements ; politique de gestion pour compte de tiers ; politique de délégation des pouvoirs ; dispositif prudentiel de gestion des risques ; organigramme et grille salariale du personnel) sont les principaux chantiers auxquels l'équipe projet de la CDC Bénin, composée de quatorze agents, dont neuf (09) cadres professionnels, s'est attelée au cours de l'année 2020.
3. Contre toute attente, la CDCB a démarré la mobilisation des ressources dès le second semestre de sa mise en route, après avoir mis en place le plan et le schéma comptable adéquats, ainsi que les principaux modes opératoires et procédures, relatifs à la comptabilité, l'audit et au contrôle de gestion, y compris un système d'information comptable et une application transitoire de gestion des dépôts et consignations. A fin décembre 2020, 529,7 milliards de FCFA ont été mobilisés dont 515,6 milliards auprès de la CNSS.
4. Au 31 décembre 2020, l'exploitation de la Caisse a dégagé un résultat bénéficiaire de 568 millions.
5. Au terme de ce premier exercice, le total bilan de la Caisse s'est établi à 615 205 millions.
6. Dans l'ensemble, les ratios financiers et prudentiels affichent des niveaux appréciables en dépit du contexte de démarrage d'activités par la CDC Bénin.
7. Les perspectives de la CDCB sont entre autres :
 - i. l'adoption et la mise en œuvre de son plan stratégique 2021-2025 ;
 - ii. la poursuite des actions de mobilisation de ressources ;
 - iii. la poursuite du renforcement de ses fonds propres ;
 - iv. le démarrage des opérations de financement à partir du second semestre 2021.

INTRODUCTION

Instituée par la loi N° 2018-38 du 17 octobre 2018, la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDCB) est investie de missions d'intérêt général en appui aux politiques publiques de l'Etat et des Collectivités territoriales.

Fort de ses missions, la CDCB est un véritable outil de mobilisation des ressources nécessaires au financement de l'économie nationale. Elle constitue un véritable soutien à la mise en œuvre des projets stratégiques de l'État, en tant que facilitateur d'opérations à effet de levier et investisseur de long terme dans les secteurs clés de l'économie.

En adoptant, en sa session du 13 novembre 2019, les décrets portant approbation des statuts de l'institution, nomination des membres de la commission de surveillance et des commissaires aux comptes, le Conseil des Ministres a instruit pour une opérationnalisation rapide de la CDCB.

Cette première année de mise en route de l'institution a été consacrée, comme il est de coutume pour toute nouvelle structure, à l'élaboration des procédures essentielles d'opérationnalisation et outils de gestion. Contre toute attente, la CDCB a réussi le démarrage effectif des activités de mobilisation des ressources dès le mois de juillet 2020.

Le présent rapport retrace les activités mises en œuvre au cours de l'année 2020. Il est structuré en cinq parties : (i) les activités d'institutionnalisation, (ii) la mobilisation et la gestion des ressources, (iii) la situation financière au 31 décembre 2020, (iv) les difficultés rencontrées et v) les perspectives.





I.

**ACTIVITÉS
D'INSTITUTIONNALISATION**

L'opérationnalisation de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin a consisté à concrétiser les prescriptions de la loi n°2018-38 du 17 octobre 2018 à travers la formalisation, la mise en place des organes et le démarrage effectif de la mission de l'institution.

Dès la nomination du Directeur Général le 8 janvier 2020, une équipe projet a été mise en place pour travailler étroitement avec l'assistant technique international chargé d'appuyer l'opérationnalisation de la CDC Bénin.

En 2020, la CDC Bénin a planifié et réalisé deux grandes catégories d'activités à savoir : i) la formalisation et la mise en place des organes de gouvernance et ii) la mise en place des outils de pilotage.

I.1 FORMALISATION ET MISE EN PLACE DES ORGANES DE GOUVERNANCE

I.1.1 FORMALISATION DE LA CAISSE

En application des dispositions du décret n° 2019-582 du 24 décembre 2019, portant approbation des Statuts de la CDC Bénin, la Direction Générale a procédé à :

- ▶ la finalisation des formalités juridiques de l'institution, consacrée par l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Cotonou en qualité de Société Anonyme ;
- ▶ la mobilisation effective de la dotation initiale de 10 milliards mise à disposition par le Gouvernement.

I.1.2 INSTALLATION DES ORGANES DE GOUVERNANCE

Tous les organes obligatoires de gestion et de supervision prévus par la Loi instituant la Caisse sont installés et fonctionnent parfaitement. Toutefois les deux Comités Optionnels de la Commission de Surveillance (le Comité Consultatif Stratégique et le Comité de Recrutement et de Rémunération) ne sont pas encore mis en place.

A cet effet, la Commission de Surveillance qui est l'organe d'administration et de supervision, a organisé quatre sessions statutaires en 2020 et ses membres ont traité trois dossiers en consultation à domicile. Les principales décisions prises par la Commission, sont en annexe N°1 du présent rapport. Les deux (2) Commissaires aux comptes titulaires, ont eux aussi accompli des missions de vérification des situations financières, d'évaluation du système de contrôle interne et d'examen des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

I.1.3 AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES BUREAUX

Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) qui assure la tutelle de la CDC Bénin, a conclu à son profit, un contrat de bail à usage professionnel de trois (3) ans, renouvelable par tacite reconduction, avec la Société Civile Immobilière (SCI) « Le JATOBA » pour accueillir les locaux du siège social de la CDC Bénin. La conclusion d'un deuxième contrat de marché a permis l'aménagement et l'équipement des locaux ainsi pris à bail et facilité l'installation du personnel.

En outre, la CDC Bénin a initié et conduit le processus de recrutement des prestataires qui ont réalisé les travaux confortatifs de câblage informatique et électrique et fourni les matériels et équipements de bureau nécessaires pour le démarrage effectif de ses activités.

I.1.4 MISE EN PLACE DU PERSONNEL

Le Directeur Général de la CDC Bénin a constitué, dès sa nomination, une équipe pluridisciplinaire composée d'experts spécialisés dans les métiers de banque et finance, comptabilité, économie, statistique, droit et systèmes d'informations. Cette équipe projet a été complétée progressivement pour un effectif total de quatorze agents dont neuf (9) cadres professionnels.

Outre l'équipe projet mise place pour accompagner le Directeur général au cours de la phase de démarrage, la Commission de Surveillance, lors de sa 3ème session en date du 20 mai 2020, a autorisé le recrutement d'une

vingtaine de cadres au cours de l'année. A cet effet, un Avis à Manifestation d'Intérêt, publié le 23 juillet 2020 a permis de sélectionner un cabinet spécialisé en ressources humaines pour accompagner la CDC Bénin.

Un avis de recrutement d'une première vague de spécialistes, a été lancé le 8 septembre 2020. Ce processus de recrutement achevé en décembre 2020, a permis de sélectionner une douzaine de profils pour renforcer le personnel de la CDC Bénin au cours du 1er trimestre 2021, en vue du lancement de la phase des opérations de financement de la Caisse.

I.2 MISE EN ŒUVRE DES OUTILS D'OPERATIONNALISATION

En plus de la réalisation des activités d'institutionnalisation présentées plus haut, la CDC Bénin a élaboré les politiques et procédures de gestion et de contrôle. Elle a également démarré les opérations de mobilisation de ressources, l'ébauche de son plan stratégique de développement ainsi que le démarrage de la mise en œuvre de son système d'information.

Malgré la suspension des missions au Bénin des experts de l'assistant technique en raison de la crise sanitaire du Covid-19, la quasi-totalité d'outils de gestion et de contrôle de l'institution a été élaborée et la CDC Bénin a effectivement démarré ses activités de mobilisation de ressources en juillet 2020.

I.2.1 ELABORATION DES OUTILS DE GESTION

L'élaboration des outils de gestion a été le plus grand chantier auquel l'équipe projet de la CDC Bénin s'est attelée au cours de l'année 2020. Au terme d'un benchmark ponctué d'échanges enrichissants avec les autres Caisses, les documents clés suivants ont été élaborés par l'équipe projet et approuvés par le cabinet international chargé d'accompagner la CDC Bénin pendant la phase d'opérationnalisation. Il s'agit des documents portants :

- ▶ doctrine d'investissements ;
- ▶ politique de placements ;
- ▶ politique d'investissements ;
- ▶ politique de gestion pour compte de tiers ;
- ▶ politique de délégation des pouvoirs ;
- ▶ dispositif prudentiel de gestion des risques ;
- ▶ l'organigramme et la grille salariale du personnel ;
- ▶ code d'éthique et de déontologie du personnel ;
- ▶ statuts et règlement intérieur du personnel.

En outre, l'équipe projet a initié et élaboré dans le cadre de la préparation du démarrage des activités de mobilisation des ressources :

- ▶ le plan et les schémas comptables adéquats, prenant en compte l'implémentation des principales normes IFRS que la CDC Bénin a décidé d'appliquer ;
- ▶ les principaux modes opératoires et procédures, relatifs à la comptabilité, l'audit et le contrôle de gestion ;
- ▶ le dispositif de tenue quotidienne de la trésorerie et de production mensuelle de la situation financière de la Caisse ;
- ▶ les principales procédures d'organisation, de déploiement et d'administration sécurisée du système d'information.

I.2.2 MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME D'INFORMATION

Le système d'information cible de la CDC Bénin est constitué de plusieurs sous-systèmes interdépendants qui seront mis en place.

Au cours de l'année 2020, les activités suivantes ont été réalisées :

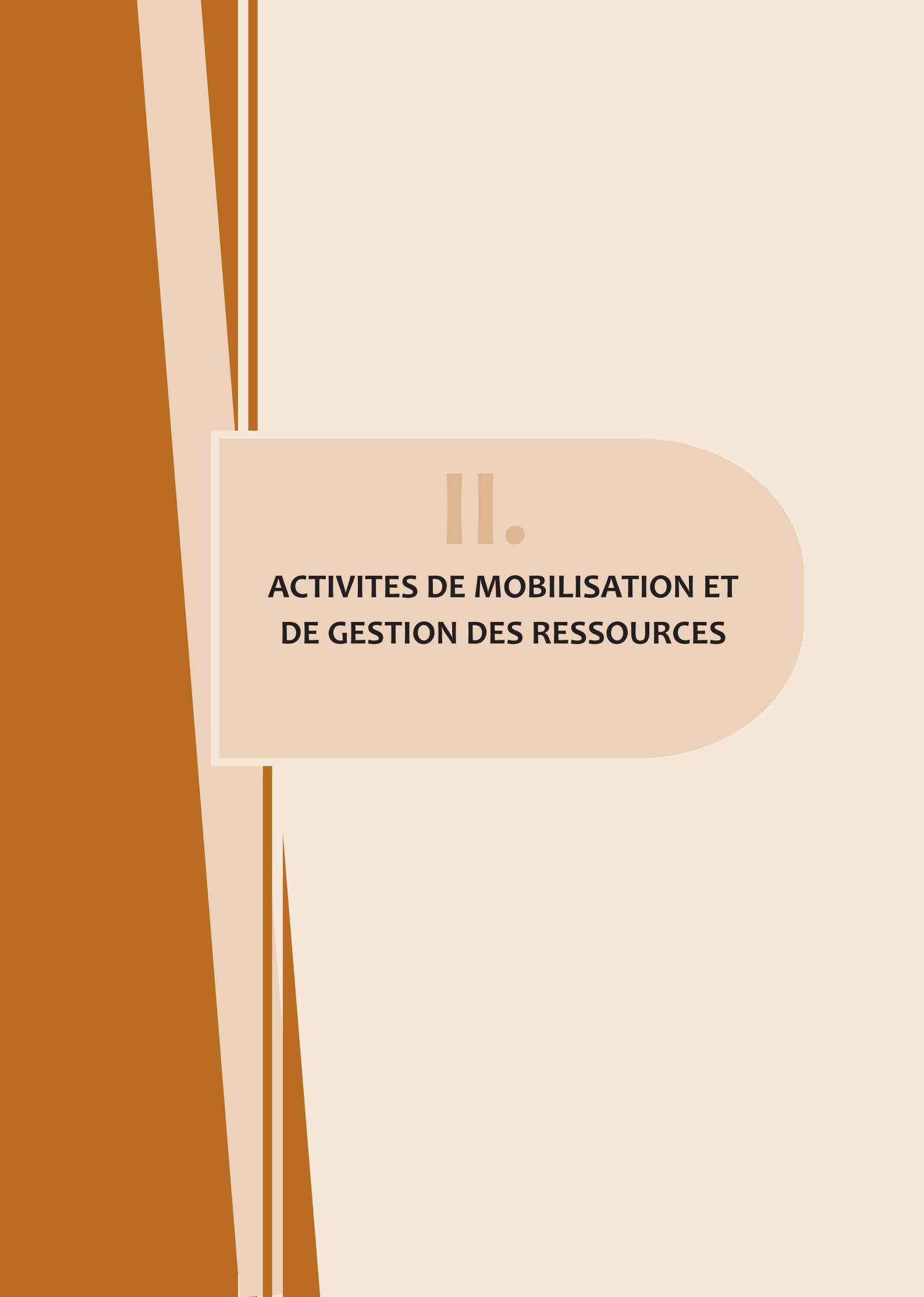
- ▶ acquisition d'équipements et logiciels informatiques (ordinateurs, imprimantes, logiciels bureautiques, etc.);
- ▶ acquisition et mise en place d'un système d'information comptable transitoire ;
- ▶ développement à l'interne et mise en production d'une application informatique de gestion des dépôts et consignations ;
- ▶ conception et mise en œuvre du site Web ;
- ▶ câblage du réseau informatique et installation d'un système d'alimentation électrique secourue ;
- ▶ élaboration du dossier d'appel d'offre et lancement du processus de recrutement d'un cabinet spécialisé dans le développement d'applications web, en vue de la digitalisation des opérations de dépôts, de consignations et de déconsignations.

I.2.3 ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE

Au terme d'une analyse diagnostique prenant en compte la mission de la CDC Bénin, les perspectives économiques à moyen et long terme ainsi que les politiques de développement de l'économie nationale, notamment : le Plan National de Développement (PND) 2018-2025, le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D) 2018-2021 et le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2016-2021, cinq (05) objectifs stratégiques ont été retenus pour la période de 2021-2025, à savoir :

- ▶ poursuivre l'opérationnalisation et le renforcement de la Caisse ;
- ▶ poursuivre la mobilisation des ressources ;
- ▶ accompagner les politiques publiques portées par l'Etat et les collectivités territoriales ;
- ▶ contribuer au développement et au financement des petites et moyennes entreprises ;
- ▶ contribuer à la dynamisation et à l'approfondissement du marché financier national et régional.

Ce premier plan stratégique 2021-2025, entièrement élaboré par la CDCB et en attente d'approbation par la Commission de Surveillance, est décliné dans un plan d'actions qui précise les activités avec leur budget et assorti d'un chronogramme.



II.

ACTIVITES DE MOBILISATION ET DE GESTION DES RESSOURCES

La mobilisation des ressources a été possible grâce à la sensibilisation de l'ensemble des acteurs concernés.

II.1 MOBILISATION DES ASSUJETTIS ET PARTENAIRES

Les assujettis au terme de la loi 2018-38 et les partenaires structurels ou stratégiques identifiés, ont été mobilisés grâce à une stratégie de sensibilisation adroitement mise au point pour obtenir leur collaboration et leur coopération.

II.1.1 IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION

L'équipe projet de la CDC Bénin, après avoir procédé à une appropriation nécessaire de la loi 2018-38, a élaboré et mis à jour le répertoire des assujettis, puis organisé des réunions d'informations par acteur ou groupe cible pour leur présenter l'institution, ses attributions, les enjeux et défis liés à sa création, ses objectifs, sa mission et le cadre de collaboration. Les réunions ont été notamment organisées avec les greffiers en chef des juridictions, les notaires, les Huissiers de justice, les commissaires-priseurs, les dirigeants des banques, les assureurs, les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), les Sociétés de Financement Décentralisé (SFD), les opérateurs GSM, la SBEE, la SONEB, les mairies, etc.

Tous ces acteurs ont été invités à signer leur fiche d'enregistrement, qui leur confère un compte d'opération à la CDC Bénin. Cependant, certains assujettis demeurent encore réticents (Avocats), d'autres non organisés (Mandataires judiciaires) pour participer aux efforts de sensibilisation malgré leur identification dans les livres de la CDC Bénin.

Au total, 671 assujettis et partenaires ont été identifiés dans la base de données de la CDCB à fin décembre 2020.

II.1.2 MISE EN PLACE DE CADRES DE PARTENARIAT

Aux fins de l'instauration d'un cadre de partenariat ou de collaboration avec certains organismes et entreprises publiques et privées assujettis à la Loi, la CDC Bénin a organisé des séances de travail spécifiques qui ont abouti à la signature en 2020, de onze (11) conventions présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Point des Conventions signées avec les partenaires

N°	Structures concernées	Contenu essentiel de la convention
01	MTN Bénin	Dépôt à la CDC Bénin des garanties et cautions versées par les abonnés aux services de télécommunication et modalités de restitution par la CDCB
02	MOOV Bénin	
03	Bénin Télécom SA	
04	Société Béninoise d’Energie Electrique	Dépôt à la CDC Bénin, des garanties et cautions versées par les abonnés aux services d’électricité et modalités de restitution par la CDC Bénin
05	Société Nationale des Eaux du Bénin	Dépôt à la CDC Bénin, des garanties et cautions versées par les abonnés aux services d’eau courante et modalités de restitution par la CDC Bénin
06	Chambre des Notaires du Bénin	Dépôt à la CDC Bénin des sommes détenues pour compte de tiers dans l’exécution de leurs fonctions et modalités de restitution par la CDC Bénin
07	Chambre Nationale des Commissaires-priseurs du Bénin	
08	Chambre Nationale des Huissiers de Justice du Bénin	
09	Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Dépôt à la CDC Bénin, des excédents de fonds de retraite et modalités de restitution par la CDC Bénin
10	Fonds National de Développement Agricole	Définition d’un cadre de partenariat relatif à la gestion des ressources et au financement des investissements agricoles structurants
11	Direction Général du Trésor et de la Comptabilité Publique	Définition des modalités de transfert à la CDCB, des ressources à elle conférées par la Loi 2018-38 et initialement détenues par le Trésor

II.2 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES

Les ressources mobilisées par la CDC Bénin en 2020 s'élèvent à 529, 749 milliards de FCFA et proviennent essentiellement des excédents de fonds de retraite et des dépôts et consignations administratives et judiciaires. Elles ont été quasi totalement employées en placements financiers.

II.2.1 DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Le tableau ci-dessous présente les montants mobilisés par nature de dépôt ou consignation. Il ressort qu'entre juillet et décembre 2020, la CDC Bénin a traité cinq cent quarante-deux (542) dossiers de dépôts et consignations pour un montant total de quinze milliards deux cent trente-deux millions quatre-vingt mille quatre cent quatre-vingt-cinq (15.232.080.485) de francs CFA. A l'inverse, elle a déconsigné un montant total d'environ un milliard cent vingt-six millions (1.126.000.000) de francs CFA au cours de la même période. Cent quatre-vingt-neuf (189) requêtes de restitution ont ainsi fait l'objet d'un traitement approprié.

Le montant total (5.187 millions) des stocks de dossiers de consignations judiciaires et administratives, transférés par les greffes des juridictions à la CDC Bénin au démarrage de ses activités, représente 47% du montant total des consignations enregistrées en 2020 (10.986 millions). La CDC Bénin a ainsi mobilisé en dehors des consignations provenant des juridictions, une somme de quatre milliards (4.000 millions) de francs CFA, de fonds de tiers, autrefois détenus par des officiers publics et ministériels.

Cette catégorie de ressources étant considérée comme des fonds à court terme, dont la restitution est exigible à tout moment, a été gérée avec les instruments financiers adaptés.

II.1.2 EXCEDENTS DE FONDS DE RETRAITE ET D'EPARGNE

La CDC Bénin a mobilisé en octobre 2020 auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, les excédents de fonds de retraite d'un montant total de 515,6 milliards de FCFA dont 367,1 milliards en titres financiers et 148,5 milliards placés dans les banques commerciales à travers des contrats de Dépôt à Terme (DAT). Toutefois, ces ressources durablement disponibles sont destinées à financer des investissements structurants de long terme portés notamment par l'Etat et les collectivités locales.

II.1.3 LES PROCHAINS CHANTIERS DE MOBILISATION DE RESSOURCES

En application des dispositions de la Loi, les prochains chantiers de mobilisations sont :

- ▶ le transfert des consignations actuellement dans les livres du Trésor public ;
- ▶ les fonds rendus indisponibles pour raison d'enquête ;
- ▶ les consignations des opérateurs distributeurs de gaz ;
- ▶ les consignations des avocats ;
- ▶ les Fonds de contrepartie consentis dans le cadre du financement par les bailleurs de fonds de projets de développement ;
- ▶ les ressources du Fonds National de Retraite du Bénin (FNRB) ;
- ▶ les excédents de dépôt de la Caisse Nationale d'Epargne (CNE).



Situation financière de la CDCB

III.1 BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

Au terme de ce premier exercice, le total bilan de la Caisse s'est établi à 615 205 millions.

A l'actif, cette situation se traduit par des avoirs à hauteur de 546 646 millions et des Immobilisations corporelles fixées à 68 554 millions.

Les avoirs sont composés entre autres des titres pour 366 345 millions, des dépôts à terme pour 167 505 millions et des disponibilités en comptes courants pour 11 463 millions.

Quant aux immobilisations, elles sont essentiellement constituées de l'apport en nature de domaines résultant de l'opération d'augmentation de capital.

Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 78 193 millions et sont constitués de 77 625 millions de capital social et de 568 millions de résultat net bénéficiaire.

Quant aux passifs financiers, ils se chiffrent à 537 012 millions et proviennent des dettes envers les partenaires dont 521 088 millions dues à la CNSS.

Tableau 2 : Bilan au 31 décembre 2020

(En millions de FCFA)	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF		
Caisse, Trésor Public, Banques	11 463	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	167 505	
Titres au coût amorti	366 345	
Autres actifs financiers		
Immobilisations incorporelles	5	
Immobilisations corporelles	68 554	
Autres actifs	1 333	
TOTAL DE L'ACTIF	615 205	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIF		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		
Dettes envers la clientèle	14 131	
Autres passifs	1 097	
Dettes financières à long terme	52 1577	
Provisions pour risques et charges	7	
TOTAL DU PASSIF	537 012	
CAPITAUX PROPRES		
Capital et Réserves	77 625	
Résultat net	568	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	78 193	
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	615 205	

Les engagements hors bilan ressortent à 63 958 millions et sont constitués essentiellement de garanties substantielles reçues des Holdings des établissements de crédit de la place, en couverture de l'ensemble des dépôts à terme effectués par la CDC Bénin avec leurs filiales établies au Bénin.

III.2 COMPTE DE RÉSULTAT

Au 31 décembre 2020 l'exploitation de la Caisse a dégagé un résultat bénéficiaire de 568 millions, induit par l'effet compensé des produits d'intérêts nets (1 309 millions) et des charges d'exploitation (743 millions).

Tableau 3 : Compte de résultat

(En millions de FCFA)	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	7 058	
Intérêts et charges assimilés	5 499	
Résultat net d'intérêts (a)	1 559	
Commissions (produits)		
Commissions (charges)	250	
Résultat net des commissions (b)	-250	
Produits sur opérations de change		
Pertes sur opérations de change		
Résultat net de change (c)	0	
Dividendes reçus (d)		
Produit net bancaire (a)+(b)+(c)+(d)	1 309	
Autres produits ordinaires	2	
Total des produits nets	1 311	
Frais généraux	591	
Autres charges ordinaires		
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	152	
Charges générales d'exploitation	743	
Résultat Brut d'Exploitation	568	
Coût du risque	0	
Résultat d'Exploitation	568	
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	0	
Résultat Net	568	

Les produits d'intérêts sont générés par les titres, les dépôts à terme et les disponibilités en comptes courants pour 7 058 millions, nets des charges d'intérêts de 5 499 millions, versés à la CNSS au titre de la rémunération des réserves de fonds de retraite, des commissions de conservation et de transfert des titres (250 millions) ainsi que des charges financières induites par les contrats de location (29 millions).

Les charges d'exploitation résultent essentiellement des frais généraux (591 millions) et des dotations aux amortissements des droits d'utilisation des actifs pris en location (152 millions).

III.3 RATIOS FINANCIERS ET PRUDENTIELS

III.3.1 RATIOS FINANCIERS

Dans l'ensemble, les ratios financiers affichent des niveaux appréciables en dépit du contexte de mise en route de l'institution.

► Taux de rentabilité

Le taux de rentabilité des actifs qui rapporte les intérêts perçus aux actifs financiers ressort à 5,3% au 31/12/2020. Il est largement au-dessus du taux moyen d'endettement de l'Etat situé à 4,1% au titre de l'année 2020.

► Coefficient net d'exploitation

A fin décembre 2020, le coefficient net d'exploitation qui rapporte les charges d'exploitation au produit net bancaire ressort à 56,7%, en dessous de la norme de 65% généralement admise.

► Rentabilité d'exploitation

S'agissant de la rentabilité d'exploitation qui rapporte le résultat net au Produit Net Bancaire, il s'est établi à 43,4% au 31 décembre 2020.

► Ratio de rendement de l'actif (Return on Asset)

Quant au ratio de rendement de l'actif (ROA) qui indique le rendement des moyens mis en œuvre pour déployer l'activité de la Caisse, il ressort à 0,4% au 31 décembre 2020, en dessous du niveau plancher requis de 1%.

Cette situation s'explique par le fait que l'essentiel des activités mises en œuvre au titre du premier exercice de mise en route a essentiellement consisté en l'élaboration des outils de gestion et à la mobilisation de ressources.

Le démarrage prochain des opérations de financement devrait permettre de faire remonter cet indicateur.

► Ratio de rendement des capitaux propres (Return on Equity)

Le ratio de rendement des capitaux propres (ROE) ou rendement de l'actif net est une mesure de la performance financière calculée en rapportant le résultat net aux capitaux propres. Au 31/12/2020, il s'est établi à 2,9%.

► Ratio de surface financière

En ressortant à 12,7% à fin décembre 2020 pour un seuil souhaitable de 2% pour les banques en matière de fonds propres, le ratio de surface financière qui rapporte les capitaux propres au total bilan confirme la solidité financière de la Caisse.

Le tableau ci-après présente l'ensemble des ratios financiers.

Tableau 4 : Situation de quelques agrégats et ratios financiers au 31/12/2020

RATIOS FINANCIERS	Formule	31/12/2020	Seuil
Taux de rentabilité	(Intérêts perçus / Actifs financiers)	5,3%	>4,1%
Marge Nette d'Intérêt (MNI) en % du total actif*	(Marge nette d'intérêt / Total Actifs financiers)	1,20%	
Coefficient d'exploitation	(Charges d'exploitation générale / PNB)	56,7%	<65%
Ratio de rendement des actifs (Return on Asset)*	(Résultat Net / Total bilan)	0,4%	>1%
Ratio de rendement des capitaux propres (Return on Equity)*	(Résultat Net / Capitaux Propres)	2,90%	-
Ratio de surface financière	(Capitaux Propres / Total bilan)	12,7%	>2%
Coût du risque	0,0	0,0	

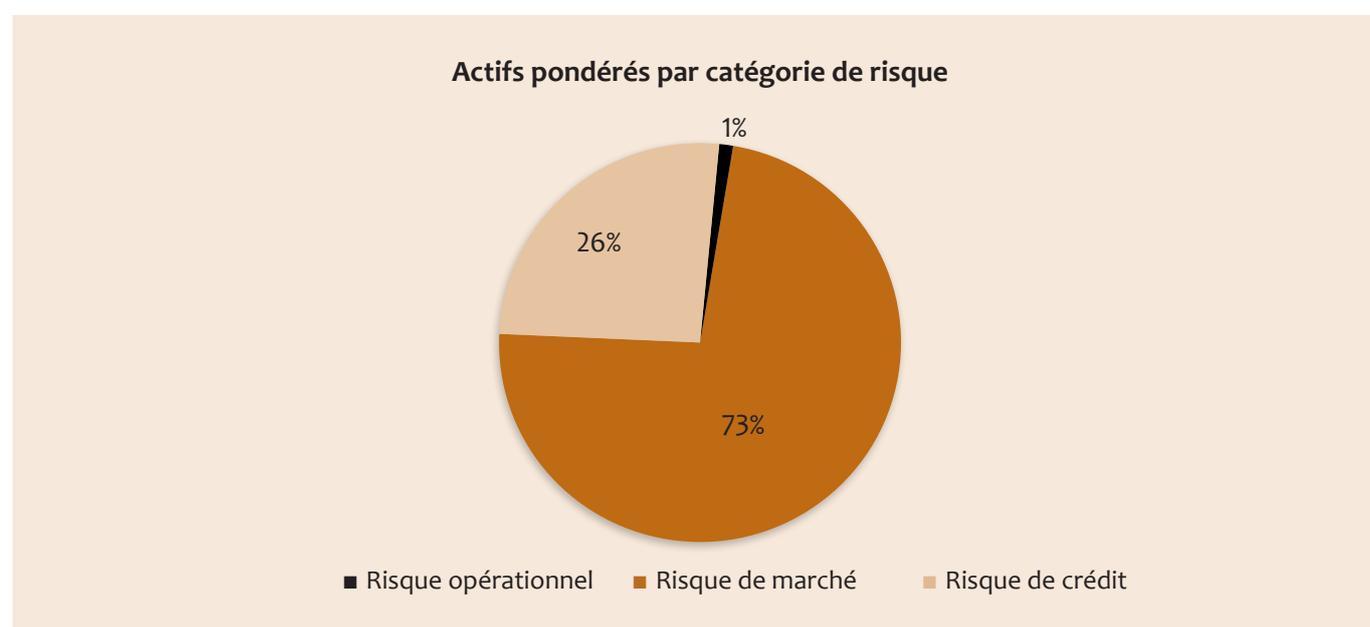
(*) Indicateur annualisé

III.3.2 RATIOS PRUDENTIELS

► Structure des actifs pondérés par risque de la CDCB

En raison de la nature des actifs de la CDCB constitués essentiellement de Titres financiers, relativement très peu risqués, le risque général de marché induit représente 73% de l'exposition totale pondérée au risque de la Caisse. Il est suivi du risque de crédit porté par DAT (26%) et du risque opérationnel (1%).

Dans l'ensemble, le niveau de risque est maîtrisé à travers un portefeuille réparti entre les produits de placement (31%) et les produits de financement (61%), en ligne avec les cibles fixées par les politiques de placement et d'investissement de la Caisse.



Cette structure de risque reflète le contexte d'un premier exercice au cours duquel, la CDCB n'a pas encore déployé ses capacités de financement et d'investissements (Participations, Prêts ...) dans l'économie béninoise.

En résumé, la CDC Bénin dispose dans la limite de ses fonds propres, de la capacité de financer les gros projets d'infrastructures, en appui aux politiques publiques, tout en assurant l'équilibre au niveau de l'ensemble de ses indicateurs de risques prudentiels et règlementaires.

L'analyse détaillée des ratios prudentiels se résume comme suit :

► Ratio de solvabilité

La CDCB a fait l'option de s'aligner aux meilleurs standards internationaux en mettant en œuvre une notation interne de ses contreparties. Toutefois, en attendant d'implémenter cette approche, le ratio de solvabilité est calculé en mode standard.

Au 31/12/2020, le ratio de solvabilité CET¹ de la CDCB est de 64,8%, très largement au-delà de son seuil interne fixé à 6,5 %, et au-delà du seuil règlementaire bâlois de l'ordre de 5,5%. Cela confirme l'intérêt de la caisse à poursuivre sa capitalisation pour accroître sa capacité à financer l'économie nationale. Ce niveau enregistré résulte entre autres, de l'augmentation du capital qui est passé de 10 milliards à 77,625 milliards de Franc CFA (XOF).

Tableau 5 : Les ratios de solvabilité au 31/12/2020

Catégories de fonds propres	Minimum requis par Bâle 2&3	Minimum requis par la BCEAO (2022)	Ratios appliqués par la CDCB	Calculé à fin déc. 2020
Fonds Propres CET1 (Common Equity Tier 1)	5,5%	5%	6,5%	64,80%
Fonds propres Tier 1	7%	6%	8%	64,80%
Fonds propres réglementaires (ratio minimum de solvabilité)	8%	9%	10%	64,80%
Volant de conservation	2,50%	2,5%	2,5%	
Fonds propres réglementaires (ratio minimum de solvabilité) + coussin de conservation 1		11,5[1]%	12,5%	64,80%
Volant contracyclique	[0-2.5] %	-	2,5%	
Surplus pour risque systémique	[0-5] %	-	5%	
Ratio minimum de solvabilité (+ les volants et coussins)	-	-	20%	129,60%

► Ratio de levier

Le ratio de levier de la CDCB est conforme aux normes internationales Bâloise qui exigent un seuil supérieur à 3%. Cela traduit un niveau d'exposition au risque maîtrisé avec une faible utilisation de la dette et du levier au sens de la norme bâloise. Ceci confirme également le choix de l'Institution de consolider sa capitalisation, de se faire accompagner par l'Etat avant de s'engager sur des emprunts à l'international.

Calculé en rapportant le fonds propres Tiers 1 aux expositions (Titres, DAT) de la Caisse, le ratio de levier se situe à 14,5%. Ce qui indique que l'exposition de la Caisse est équivalente à environ 6,9 fois son niveau de fonds propres pour un niveau maximal de 33 fois, selon les normes bâloises.

► Ratios de liquidité

En mode statique, les hypothèses de projection indiquent que l'Institution a un gap de liquidité positif à court, moyen et long terme. En conséquence, on peut en déduire que la CDC Bénin dispose suffisamment de ressources pour assurer ses engagements quelles que soient les maturités (1 jour à 5 ans et plus).

Deux indicateurs sont généralement utilisés pour apprécier la couverture de tout risque de liquidité à savoir : le ratio de liquidité Court Terme (Liquidity Coverage Ratio-LCR-) et celui de liquidité long terme (Net Stable Fund Ratio -NSFR-).

Le ratio de liquidité Court Terme est un indicateur qui permet d'apprécier la qualité des actifs liquides et la capacité de la Caisse à honorer tous ses engagements sur 30 jours en situation de stress ou de crise. Il s'est établi à 4 628%, au-dessus du seuil prudentiel de 100%.

Quant au ratio de liquidité long terme (NSFR), en se situant à 1 748% au 31/12/2020, il est également largement au-delà du seuil réglementaire de 100%. Il vient confirmer la forte position de liquidité de la CDCB sur le long terme (1 an et plus).

Tableau 6 : Situation des ratios prudentiels au 31/12/2020

RATIOS PRUDENTIELS	31/12/2020	Seuil
Ratio de solvabilité CET1	64,8%	$\geq 6,5\%$
Ratio de solvabilité globale (CET1, AT1, Tier 2)	129,6%	$\geq 20\%$
Ratio de levier	14,5%	$\geq 3\%$
Ratio de liquidité de court terme ou LCR (Liquidity Coverage Ratio)	4 628%	$> 100\%$
Ratio de liquidité de long terme ou NSFR (Net Stable Fund Ratio)	1 748%	$> 100\%$

IV.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LEÇONS APPRISES

IV.1 DIFFICULTES RENCONTREES ET APPORT DE SOLUTIONS

Sur le plan opérationnel, les difficultés rencontrées sont essentiellement relatives :

- ▶ à l'avènement de la crise sanitaire du Covid qui a contraint la Direction à suspendre et à réaménager la mission du Cabinet international commis par le Gouvernement pour accompagner la Caisse dans l'opérationnalisation de l'institution ;
- ▶ au double challenge de démarrer les activités de mobilisations de ressources au moment même où les outils de gestion ainsi que le système d'information ne sont pas encore mis en place. Pour y faire face, la direction générale a opté pour un système d'information transitoire ;
- ▶ aux conditions de transfert des ressources de la CNSS qui ont nécessité de longs échanges, dont le dénouement n'est intervenu qu'à la fin du 3ème trimestre de l'année.

IV.2 LEÇONS APPRISES

Plusieurs leçons ont été apprises notamment lors de l'élaboration des outils de gestion et de contrôle ainsi que de l'analyse de la mission de la CDC Bénin par rapport à l'implémentation desdits outils.

IV.2.1 RENFORCEMENT NECESSAIRE DES FONDS PROPRES DE LA CDC BENIN

En référence aux bonnes pratiques en la matière et compte tenu de la spécificité des Caisses de dépôt, la mise en place du dispositif de gestion prudentielle des risques a révélé qu'il est impérieux de renforcer suffisamment les fonds propres de la CDC Bénin, si l'on veut qu'elle soit en mesure d'étendre sa capacité de financement des politiques publiques en tant qu'investisseur de long terme et contracyclique.

L'ambition de la direction générale étant de faire de, l'institution financière, le levier de développement le plus important de notre pays.

V.

**BONNES PRATIQUES
ET PERSPECTIVES**

Au terme de la première année de son opérationnalisation, la Caisse a enregistré des avancées majeures, marquées par de bonnes pratiques recensées ci-après.

IV.1 BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISES

V.1.1 IMPORTANTE REDUCTION DU DELAI PREVISIONNEL DE DEMARRAGE DES ACTIVITES

La CDC Bénin a démarré la phase de mobilisation des ressources six mois après la nomination du DG alors que cette activité était prévue pour l'année 2. Cette performance est le résultat du leadership de la Commission de Surveillance et de la dextérité du Directeur Général.

V.1.2 IMPORTANTE ECONOMIE SUR LE CONTRAT DE PRESTATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE A L'OPERATIONNALISATION

Le cabinet international recruté pour appuyer l'opérationnalisation de la CDC Bénin, ayant suspendu les missions de ses experts à Cotonou dès la survenance de la pandémie du Covid-19, l'équipe projet mise en place a pris efficacement le relais pour l'élaboration des documents de politiques. Au regard de la bonne qualité desdits documents soumis à l'approbation du cabinet, son intervention a été considérablement réduite d'accord parties. A l'issue des négociations conduites sous la houlette du Président de la Commission de Surveillance, une économie de plus de 500 millions de francs CFA a été réalisée au regard de sa proposition financière initiale.

V.1.3 PREMIERS EFFETS DE LA CREATION ET L'OPERATIONNALISATION DE LA CDC BENIN

L'opérationnalisation rapide de la CDC Bénin a permis de mobiliser en moins de six (6) mois, plus de quatre (4) milliards de francs CFA auprès des professions libérales et autres entreprises privées. Elle a également favorisé la sécurisation de plus de six (6) milliards de francs CFA autrefois détenus sur les comptes bancaires des greffes des juridictions. Toutes ces ressources génèrent aujourd'hui d'importants revenus de placement qui serviront à financer des projets d'intérêt général et structurants de l'Etat.

V.1.4 BONNE APPROCHE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

Tirant leçons des difficultés de mobilisation de ressources rencontrées par les caisses des dépôts et consignations dans d'autres pays africains, la CDC Bénin, a adopté une approche priorisant la sensibilisation des assujettis.

Ainsi, par des réunions d'informations et, des échanges bilatéraux ou avec les faitières des assujettis, la CDC Bénin a présenté sa mission et ses attributions, tout en insistant notamment sur son soutien pour accompagner et renforcer leurs capacités.

La signature de convention de partenariat avec d'autres institutions étatiques a également permis de mettre en place un cadre de mobilisation adéquat.

V.2 PERSPECTIVES

L'année 2021 sera une année charnière pour le démarrage effectif de l'exercice de ses trois métiers à savoir : investisseur d'intérêt général – investisseur financier et gestionnaire pour compte de tiers.

A cet effet, la CDC Bénin poursuivra ses efforts de :

- ▶ mise à jour des textes juridiques de la Caisse ;
- ▶ renforcement des fonds propres ;

- ▶ mobilisation des ressources et fonds à elle conférées par Loi notamment ;
- ▶ mise en œuvre de son système d'information cible, qui constitue la grande partie de son budget de fonctionnement 2021 ;
- ▶ renforcement du partenariat, notamment avec les agences gouvernementales chargées de la mise en œuvre des grands projets ainsi qu'avec les institutions financières sous régionales et les autres Caisses ;
- ▶ préparation à la certification aux normes internationales (ISO, COSO, RSE, etc.).
- ▶ travailler à relever le défi de mobiliser de nouvelles ressources au plan national et international, aux fins de financer à faibles taux les investissements structurants et constituer une véritable alternative pour le Gouvernement, sans obérer la capacité d'endettement de l'Etat.

CONCLUSION

En moins d'une année d'opérationnalisation, la CDC Bénin a enregistré des avancées notables consacrées par : (i) l'installation de son Siège, (ii) la mise en place d'une équipe projet, (iii) la mobilisation d'environ 537 milliards auprès des assujettis, (iv) une consolidation de ses fonds propres à hauteur de 77,6 milliards et un résultat bénéficiaire de 568 millions de francs CFA.

La mise en œuvre de son plan stratégique 2021-2025 devrait permettre la finalisation de son opérationnalisation et l'exercice de ses trois métiers d'institution financière publique. Elle pourrait ainsi véritablement apporter son soutien à la mise en œuvre et au financement des politiques publiques.

Aussi, faudrait-il maintenir le cap de renforcement de ses fonds propres et de son personnel pour lui permettre de se hisser très rapidement au rang des institutions financières nationales de notoriété internationale.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Activités de la Commission de Surveillance en 2020

ACTIVITES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE		
N°	Principales décisions	Date
1	La Commission de Surveillance prend acte de l'opération de transfert des ressources de la CNSS	19 novembre 2020
2	La Commission de Surveillance instruit le Directeur général à poursuivre les diligences en vue du transfert effectif des titres du marché financier au nom de la CDCB	
3	La Commission de Surveillance invite le Ministre de l'Economie et des Finances à saisir le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) aux fins de solliciter au profit de la CDC Bénin, l'abandon des charges liées au transfert des titres du marché financier détenus par la CNSS	
4	La Commission de Surveillance, après en avoir délibéré, prend acte des travaux de construction du site web de la CDCB et instruit le Directeur général à l'effet de le finaliser en vue de sa mise en ligne pour la visibilité de l'institution	
5	La Commission de Surveillance décide du report de l'examen du mémorandum sur les projets de décrets d'application de la Loi 2018-38 du 17 octobre 2018 portant création de la CDCB	
6	La Commission de Surveillance, après en avoir délibéré, instruit le Directeur général à l'effet d'organiser une retraite spéciale pour un examen approfondi des différentes politiques avant leur adoption à une prochaine Session	
7	Examen et approbation du collectif budgétaire pour l'exercice 2020	
8	Examen et approbation du rapport de progrès du Directeur général au 30 septembre 2020	
9	Approbation à titre de régularisation des autorisations de placements financiers accordées par le Président de la Commission de Surveillance à la Direction Générale	
10	Approbation à titre de régularisation de la consultation à domicile de l'avis de conformité relatif à la nomination du Directeur Financier de la CDC Bénin	

11	Approbation du formulaire de déclaration d'intérêts, fonctions et mandats des Commissaires/Administrateurs de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDCB).	20 mai 2020
12	Approbation du logo et la charte graphique de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDCB).	
13	Approbation du rapport trimestriel d'activités (janvier – mars 2020) du Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDCB).	
14	Approbation de la mise en place du Comité d'Investissement et du Comité d'Audit et de Risque.	
15	Recommandation que la CDCB soit exonérée des impôts et taxes auxquels sont soumis les entreprises en particulier : IS, IRC, IRVM, DE, TVA. Toutefois, elle devra collecter auprès de ses partenaires et fournisseurs les impôts auxquels ils sont soumis et les reverser à l'administration fiscale.	
	Invitation du Ministre de l'Economie et des Finances à faire prendre un décret pour faire appliquer la recommandation d'exonération des impôts et taxes au titre de l'année fiscale 2020, en attendant la prise en compte de la question par la loi de finance, gestion 2021.	
16	Instruction au Directeur général pour prendre en compte les observations des Commissaires Administrateurs dans le projet de décret, en y introduisant la nécessité pour la CDCB de payer l'IRPP dû par son personnel	
17	Approbation de l'organigramme de la Caisse des Dépôts et Consignations du Benin (CDCB).	
18	Approbation du plan de recrutement progressif en deux vagues des trente-quatre (34) postes des besoins complémentaires en ressources humaines pour la mise en route de l'institution.	
19	Approbation du Plan de Travail Annuel (PTA) pour l'exercice 2020 du Directeur Général et de la Caisse des Dépôts et Consignations du Benin (CDCB).	
20	Approbation du budget pour l'exercice 2020 de la CDCB.	
21	Approbation de la grille indicative des salaires à la Caisse des Dépôts et Consignations du Benin (CDCB).	
22	Examen et adoption du règlement intérieur de la CDCB	3 février 2020
23	Prestation de serment du Directeur Général de la CDCB	
24	Examen et approbation du mémorandum relatif à la nomination du Directeur Général de la CDCB	7 janvier 2019
25	Installation de la Commission de Surveillance	

ANNEXE 2 : Etat de mise en œuvre de la feuille de route

N°	ACTIVITES	TACHES	STATUT	OBSERVATIONS
1	Activités d'institutionnalisation	Installation et fonctionnement d'administration et de gestion (Commission de surveillance et Direction générale)	Fait	
		Accomplissement des formalités juridiques de création	Fait	
		Réalisation d'un Logo et d'une charte graphique pour la CDCB	Fait	
2	Activités de pré démarrage	Aménagement et équipement des bureaux	Fait	Poursuite en 2021
		Mobilisation de la dotation initiale	Fait	Dotation complémentaire de 2021 en attente
		Organisation d'ateliers d'information des parties prenantes	Fait	
		Mise en place de l'équipe de démarrage	Fait	Effectif de 26 agents dont 20 cadres et recrutement complémentaire à lancer au 2nd Trimestre 2021
		Définition et adoption d'une doctrine d'investissement	Fait	
		Définition et adoption de la politique d'investissement	Fait	
		Mise en place d'une stratégie de placements financiers	Fait	
		Mise en place des procédures de contrôle aux standards internationaux	Fait	
		Démarrage de la mise en place du système d'information	En cours	Poursuite suivant le road map
		Mise en place des procédures et processus de la CDC avec le soutien de l'accompagnateur	Fait	
		Élaboration et adoption de PTA & Budget (2020 & 2021)	Fait	
		Élaboration et adoption d'un plan stratégique	En cours	PS 2021-2025 en attente d'adoption par la commission de Surveillance

3	Activités de mobilisation de ressources	Partenariat CDCB -CNSS	Fait	Ressources transférées
		Partenariat CDCB -SBEE	Fait	Ressources partiellement transférées
		Partenariat CDCB -SONEB	Fait	Ressources partiellement transférées
		Partenariat CDCB -CNE	En cours	Situation financière délicate de l'Institution
		Partenariat CDCB -DGTCP	En cours	Convention signée mais Ressources non encore transférés
		Partenariat CDCB -NOTAIRE	Fait	Ressources transférées
		Partenariat CDCB -Huissier de justice	Fait	Ressources transférées
		Partenariat CDCB -Commissaires priseur	Fait	Ressources transférées
		Partenariat CDCB -Avocats	Non fait	Résistance en raison d'un règlement communautaire/ mais discussions en cours avec le soutien du Garde des Sceaux
		Partenariat CDCB -GREFFES	Fait	Ressources transférées
		Partenariat CDCB -BANQUES	Fait	Fonds rendus indisponibles
		Partenariat CDCB -FRNB	En cours	Excédents de fonds de pension
		Partenariat CDCB -ANDF	En cours	Patrimoines immobiliers de l'Etat à transférer
		Partenariat CDCB -DGPED	En cours	Participations de l'Etat
		Partenariat CDCB -CAA	En cours	Fonds de contreparties nationale pour le financement des projets
		Partenariat CDCB -FNDA	Fait	
		Partenariat CDCB -Assureurs	En cours	
		Partenariat CDCB -GAZIERS	Perspective 2021	
		4	Mise en place des partenariats pour les premiers emplois	Partenariat CDCB -SlMAU
Partenariat CDCB -FNM	En cours			
Partenariat CDCB -ACVDT	Perspective 2021			
Partenariat CDCB -SIRB	Perspective 2021			
Partenariat CDCB -ACiSE	Perspective 2021			



Caisse des Dépôts et
Consignations du Bénin

2^{ème} étage de l'Immeuble « Le JATOBA »
01BP1689 Cotonou (Rép. Bénin)

 (229) 21 31 00 52

 contact@cddb.bj

 www.cddb.bj